

LA LETTRE
DE FNE
PAYS DE LA LOIRE

Numéro 18
Eté 2017

**Assemblée
régionale Mer et
Littoral**
Quels objectifs ?
**Réforme du Code
Minier**
Où en est-on ?

Exploration minière en Pays de la Loire





Le début de l'été a été fort rempli pour les bénévoles de nos associations tant le nombre de réunions était élevé et ce jusqu'à la mi-juillet. La trêve estivale va donc permettre à tous de souffler un peu, de se ressourcer afin de revenir en forme pour de nouveau œuvrer dès septembre à représenter la société civile dans les instances et groupes de travail où nous sommes invités.

Cet été, plusieurs articles de presse ont fait état de l'avancée de la recherche minière en Pays de la Loire. C'est un fait, plusieurs permis exclusif de recherche de mines ont été octroyés à deux sociétés et concernent les cinq départements qui composent notre région. Notre fédération régionale suit donc avec attention l'évolution de chacun de ces permis et apporte son soutien aux associations locales et fédérations départementales concernées. Le dossier de ce numéro est consacré à ce sujet.

Comme prévu l'été 2017, même s'il n'a pas été au beau fixe en Pays de la Loire, est sec et nos départements connaissent une situation de sécheresse parfois aigüe. Dans cette situation, la demande récurrente d'une partie de la profession agricole de toujours plus de moyens pour stocker l'eau l'hiver afin de l'utiliser l'été n'apparaît pas pour nos associations comme une adaptation pérenne des pratiques agricoles au changement climatique. La fuite en avant n'est plus possible, il faut que le monde agricole dans son ensemble adapte ses pratiques (choix de cultures, choix de variétés et objectifs de rendements).

Sur ce sujet, je vous encourage à participer à la consultation publique lancée par l'Agence de l'eau Loire Bretagne au sujet du plan d'adaptation au changement climatique à l'échelle du bassin versant Loire-Bretagne. Il est important que l'ensemble des acteurs et des citoyens puissent s'exprimer sur ce sujet. En voilà une bonne occasion !

Toujours concernant l'eau et sa protection, notre fédération régionale a suivi avec attention la publication en juillet des arrêtés préfectoraux relatifs à l'épandage de produits phytosanitaires à proximité des cours d'eau et des fossés. Pour nous, ces arrêtés sont loin de protéger la ressource en eau et nous les analysons actuellement afin de voir comment agir au plan juridique pour les améliorer. Une fois de plus, voici une opportunité ratée d'agir pour la protection de l'eau. ///

Le chiffre

2

Comme le nombre de bénévoles de notre mouvement associatif qui ont été nommés Chevalier de l'ordre national du Mérite. Il s'agit de Marie-Thérèse Beauchêne, qui fut pendant de longues années présidente de l'association "Vivre l'île 12/12" à Noirmoutier, et d'Yves Le Quellec, président de Vendée Nature Environnement, engagé de longue date dans la défense du Marais Poitevin. Cette reconnaissance individuelle vient distinguer leur engagement associatif mais aussi le travail plus général de leurs associations. ///

On a participé Enquête publique liée au projet de contournement ferroviaire du site industriel de Donges

En juillet 2017, FNE Pays de la Loire avec la LPO 44, l'UDPN 44 et Bretagne-Vivante a déposé lors de cette enquête publique critiquant le volet lié aux mesures compensatoires. Nos propositions faites fin 2016 n'ont, hélas, pas été reprises par le porteur du projet. Nous estimons que la pérennité des mesures présentées ne sera pas assurée dans le temps et demandons une amélioration de ce volet avant toute autorisation. ///

Présentation de l'UDPN 44

Depuis près de soixante ans, l'Union Départementale des Associations de Protection de la Nature, de l'environnement et du cadre de vie en Loire-Atlantique (UDPN), y compris à travers les structures successives qui l'ont précédé, participe activement aux débats environnementaux du département. L'UDPN a été agréée dès 1978 au titre du code de l'environnement.

L'UDPN s'appuie sur des fédérations, des associations locales et des individuels. Cela représente en 2017, 91 associations pour un peu plus de 48 000 adhérents.

Annuellement, les membres de l'UDPN participent à près de 70 commissions communales, intercommunales, départementales voire régionales. L'UDPN est active dans des commissions préfectorales : CDOA, CDPENAF, CDNPS.

Les sujets traités par l'UDPN sont multiples et englobent toutes les problématiques environnementales; l'air, l'eau, les sols, la mer, l'urbanisme, l'agriculture, la faune, la flore, l'industrie, les transports, ... La multitude des sujets traités a contraint l'UDPN à réunir les compétences et créer des « collèges-experts » issus des membres des associations locales afin de travailler au mieux sur l'ensemble des dossiers.

Avec l'adhésion en mai 2017 de l'UDPN à FNE Pays de la Loire, la fédération régionale voit son maillage territorial se consolider et sa force militante se renforcer. ///



Crédit : X.Métay

Lancement de l'Assemblée régionale Mer et Littoral

Le Conseil régional des Pays de la Loire et l'État ont organisé le 30 juin 2017 la séance d'installation de l'Assemblée régionale Mer et Littoral avec près de 180 participants représentant toutes les facettes du monde maritime et littoral des Pays de la Loire : collectivités territoriales, État, acteurs économiques, enseignement, recherche et expertise, sports et loisirs, protection de la nature et culture.

Cette nouvelle assemblée a pour mission de définir une ambition maritime partagée et de la traduire en actions concrètes et coordonnées à chaque échelle d'intervention (façade, région, département...). Outil majeur permettant à la fois de coordonner les acteurs, d'ouvrir de nouvelles pistes d'action, et de partager davantage la culture maritime ligérienne, l'Assemblée régionale Mer et Littoral se veut être un véritable réseau d'expertises diversifiées, point de départ de la

construction d'une stratégie régionale qui se structurera autour de trois grands axes : Développer - Innover / Protéger - sauvegarder / Sensibiliser - rayonner.

A l'échéance du 1^{er} semestre 2018, l'enjeu de cette nouvelle Assemblée est double :

- préparer la stratégie mer et littoral régionale (qui constituera le volet maritime du SRADDET) et contribuer au document stratégique de façade (DSF), élaboré par l'État.
- articuler les réflexions et initiatives pilotées aux différents échelons des Pays de la Loire.

FNE Pays de la Loire est membre de cette nouvelle assemblée et souhaite pleinement y participer. ///

DOSSIER

Les projets miniers en région Pays de la Loire




Nous assistons depuis plusieurs années à un mouvement de relance de l'activité minière en France, liée notamment à la recherche de « terres rares » utilisées par exemple dans certains produits technologiques (téléphones portables, téléviseurs, GPS, etc.).

Ce mouvement a donné lieu à l'éclosion de **plusieurs projets dans la région des Pays de la Loire**. Deux sociétés détenues par des capitaux australiens en sont à l'origine : Variscan Mines et SGZ France. Parmi les minerais qu'elles recherchent, on peut citer l'antimoine, l'étain, le tungstène, l'or, l'argent, le plomb, le zinc, le niobium, le tantale, le molybdène, le lithium, l'indium, le germanium...

Si ces projets sont à des stades d'avancement assez variés, aucun n'a encore donné lieu à une exploitation. Chacun des 5 départements de notre région est concerné, au sein de secteurs ayant déjà accueilli des activités minières par le passé :

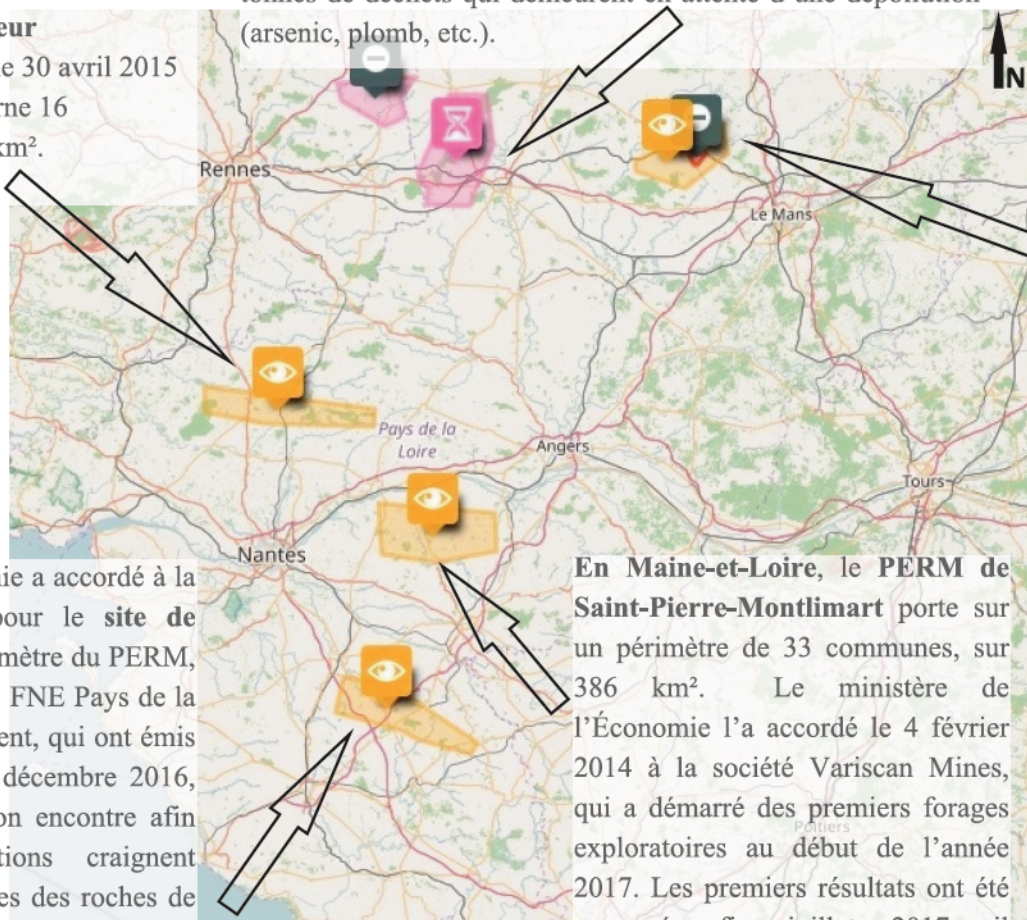
En Loire-Atlantique, le permis exclusif de recherches minières (PERM) du secteur d'**Abbaretz-Beaulieu** a été accordé le 30 avril 2015 à la société Variscan Mines. Il concerne 16 communes, sur un périmètre de 278 km².

Légende :

-  PERM en cours d'instruction
-  Permis d'exploration
-  Concession minière

En Vendée, le ministre de l'Économie a accordé à la société SGZ France un PERM pour le **site de Vendrennes** le 6 mars 2017. Le périmètre du PERM, de 303 km², concerne 22 communes. FNE Pays de la Loire et Vendée Nature Environnement, qui ont émis un avis défavorable à ce projet en décembre 2016, ont formé un recours gracieux à son encontre afin qu'il soit retiré. Nos associations craignent notamment pour les eaux souterraines des roches de socle du département de Vendée : l'évaluation réalisée des impacts des forages sur cette ressource paraît largement minimisée.

En Mayenne, la société SGZ France a déposé auprès du ministère une demande de PERM qui a fait l'objet d'une consultation publique en décembre 2016. FNE Pays de la Loire, FE53 et l'association «Pays de Loiron Environnement» y ont participé et émis un avis défavorable au projet de permis, qui n'a pas encore été accordé à ce jour. Le périmètre recouvre 26 communes sur 373,5 km², autour de la commune d'**Olivet**. Ce projet suscite une opposition locale assez forte, notamment du fait de la présence dans le périmètre du site de la Lucette : cette ancienne exploitation minière abrite environ 100 000 tonnes de déchets qui demeurent en attente d'une dépollution (arsenic, plomb, etc.).



Source cartographique : www.panoramine.fr

En Maine-et-Loire, le PERM de **Saint-Pierre-Montlimart** porte sur un périmètre de 33 communes, sur 386 km². Le ministre de l'Économie l'a accordé le 4 février 2014 à la société Variscan Mines, qui a démarré des premiers forages exploratoires au début de l'année 2017. Les premiers résultats ont été annoncés fin juillet 2017, il semblerait que l'or soit présent mais en quantité infime. Des résultats plus complets devraient être donnés en octobre 2017.

JURIDIQUE

La réforme en suspens du code minier

Les règles relatives aux mines, qui datent pour l'essentiel de la loi du 21 avril 1810, sont codifiées en 1956. Le code minier est alors innervé par une logique purement économique qui ne laisse aucune place aux problématiques environnementales. Il n'évolue quasiment pas pendant des décennies.

Ce n'est qu'à la fin des années 2000 que la polémique sur les gaz de schiste met en lumière la nécessité d'une réforme du code minier. Celle-ci viserait notamment à l'adapter à la montée en puissance des préoccupations environnementales et à l'adoption des principes cardinaux du droit de l'environnement, notamment les principes de prévention et de participation.

Les enjeux de la réforme sont notamment :

- une soumission des titres miniers à une réelle évaluation environnementale ;
- une systématisation des procédures de participation du public ;
- une modification du droit de suite, qui permet au bénéficiaire d'un permis exclusif de recherche d'obtenir la concession de la mine indépendamment de l'évolution du contexte politique et environnemental.

Une première réforme a lieu en 2011 et donne naissance au code minier « nouveau » : ce dernier ne constitue néanmoins pour l'essentiel qu'une recodification à droit constant des règles existantes, sans réelle innovation.

A partir de juin 2012, un groupe de travail présidé par le conseiller d'Etat Thierry Tuot et auquel FNE participe activement élabore des propositions quant à la réforme du code minier. Ses conclusions sont remises au gouvernement en décembre 2013. Elles proposent quelques pistes intéressantes.

Après quelques tentatives avortées, ce n'est qu'en septembre 2016 qu'une proposition de loi visant à la réforme du code minier est déposée sur le bureau de l'Assemblée nationale. Très en dessous des préconisations du rapport Tuot, la proposition de loi

est cependant enrichie lors de son passage en commission développement durable puis en séance : elle est finalement adoptée en première lecture par l'Assemblée nationale le 25 janvier 2017.

Dans sa version actuelle, le texte présente des avancées :

- l'obligation d'une évaluation environnementale avec avis de l'autorité environnementale pour toute autorisation, prolongation ou extension de titre minier;
- la possibilité d'imposer dans le cadre d'un titre minier un cahier des charges interdisant certaines technologies ou préservant certaines formations géologiques;
- la possibilité d'instaurer une procédure de participation renforcée du public avec mise en place d'un groupement participatif et réalisation de tierces-expertises;
- l'établissement d'un lien entre la politique énergétique et l'activité minière, et l'interdiction des hydrocarbures non conventionnels;
- l'extension du champ de soumission à l'établissement de garanties financières et la fixation de règles pour l'après-mines.

Il est néanmoins également décevant voire inquiétant sur certains points :

- une réforme a minima du droit de suite ;
- l'absence d'application de ce nouveau texte aux projets en cours ;
- l'instauration d'une procédure de rescrit juridictionnel, permettant au bénéficiaire d'un titre de demander à la justice confirmation que les règles formelles ont bien été respectées. Ceci pose question quant aux droits des tiers (dont les associations), qui pourraient bien être écartées de la procédure.

Le texte doit désormais être examiné par le Sénat, qui ne l'a pas encore mis à l'ordre du jour. La réforme essentielle du code minier pourrait bien encore se faire attendre... alors même que de nombreux projets miniers fleurissent sur le territoire. ///

AGENDA

- **20 septembre** : Journée Nationale de la Qualité de l'Air - Stand de sensibilisation du grand public animé par FNE Pays de la Loire à Angers - Place du Ralliement de 14h à 18h

- **7 et 8 octobre** : Salon Agora - parc des expositions à Angers - Venez à la rencontre de FNE Pays de la Loire lors du salon des associations angevines

- **du 16 au 19 novembre** : Rencontres des naturalistes et gestionnaires des Pays de la Loire, au Lycée Le Fresnes à Angers, organisées par le CEN des Pays de la Loire et la Coordination Régionale LPO des Pays de la Loire

- **du 18 au 26 novembre** : Semaine Européenne de Réduction des Déchets - Retrouvez les animations portées par FNE Pays de la Loire sur le thème "Sortons l'or de nos tiroirs - Recyclons nos téléphones portables"



CONTACTS

Union Départementale de Protection de la Nature 44
udpn-44@orange.fr

Sauvegarde de l'Anjou
02 41 34 32 24
www.sauvegarde-anjou.org

Fédération pour l'Environnement en Mayenne
02 43 02 97 56

Sarthe Nature Environnement
02 43 88 59 48
www.sne72.asso.fr

Vendée Nature Environnement
06 32 24 28 03
<http://vendee-nature-environnement.info>

Coordination régionale LPO Pays de la Loire
06 45 72 16 02
<http://paysdelaloire.lpo.fr>

Bretagne-Vivante
02 98 49 07 18
www.bretagne-vivante.org

Virage Energie-Climat Pays de la Loire
www.virageenergieclimatpdl.org

La Loire entre Bouchemaine et l'amont de l'île de Béhuard (49) - juillet 2017
Crédit : X. Métay

La lettre de FNE Pays de la Loire est éditée par France Nature Environnement Pays de la Loire, fédération régionale d'associations de protection de la nature et de l'environnement.

76ter rue Lionnaise 49100 Angers / www.fne-pays-de-la-loire.fr / contact@fne-pays-de-la-loire.fr

Directeur de la publication: Jean-Christophe Gavallet

Rédaction, conception et réalisation: M. Gouëffon, B.Hogommat, X. Métay

Impression: Atelier du Papier Recyclé - 58 bis Bd de Strasbourg - 49000 Angers

Illustration couverture : libre de droit

Édité à 200 exemplaires / Vendu à la demande : 2 euros

Dépot légal août 2017 - ISSN : 2260-6440

Cette revue et son contenu sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 2.0 France.



Publié avec le soutien de :



Retrouvez-nous sur :

